Eugenia ALAMAN, Universitatea « Dunărea de Jos » din Galați

UN PARCOURS DE LA LANGUE FRANÇAISE : LES ASSOCIATIONS GEOGRAPHICO-LINGUISTIQUES

In existe un certain type d'enseignement, aujourd'hui revendiqué par des experts venant de disciplines autres que la didactique des langues, spécialistes en anthropologie sociale, sociologie, psychologie, commerce ou marketing international, qui s'adresse à des publics qui ne désirent pas apprendre une langue étrangère particulière. Ces personnes, étudiant ou travaillant dans le commerce international, dans la diplomatie, dans le cadre des organisations européennes, etc., sont amenés à être en contact avec de nombreuses nationalités différentes, dans leur pays ou à l'étranger. Ils doivent et peuvent bénéficier d'une sensibilisation particulière aux différences culturelles entre différents pays ou mêmes différents groupes de même nationalité à la nécessité de réfléchir sur leur propre culture et ensemble de valeurs. Ils doivent faire attention aux erreurs pragmatiques qui peuvent se traduire en rupture de communication, à l'importance des comportements verbaux et non-verbaux. Comment mieux connaître et transmettre une histoire collective sinon par le développement des compétences communicatives et interculturelles des apprenants.

Depuis les années 1960 et 1970, dans la didactique des langues étrangères, on ne met plus l'accent sur l'apprentissage de la grammaire et du lexique mais sur le développement des compétences communicatives. Grâce à la pragmalinguistique, l'approche interculturelle vise à développer la compétence interculturelle des apprenants, à leur faire comprendre en profondeur la culture, le pays d'origine et l'environnement politique d'une personne avec laquelle on entre en interaction verbale. L'environnement politique est un concept définit par Le *Trésor de la langue française* comme :

> « (…) *ensemble de conditions matérielles et de personnes qui environnent un être humain, qui se trouvent autour de lui* » [1]

Autre définition donnée par Robert :

> « *Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines (…) ; ensemble des circonstances dans lequel s'inscrit un fait* ».[2]

A ce qu'on voit, il s'agit d'un terme qui regroupe des contenus hétérogènes, qui doit être appréhendé comme une catégorie autour de laquelle se structure le social. Aussi y peut-on regrouper des réalités apparemment fort éloignées les unes des autres à travers un tel terme générique. Nous l'appellerons le concept de l'entrecroisement métonymique car, par l'intermédiaire du procédé de symbolisation on permet un raccourci d'expression, en gardant pourtant un rapport logique entre les mots qui se remplacent les uns par les autres : l'homme devient lieu, le lieu devient homme, le lieu devient évènement, l'évènement devient lieu, le contenu devient contenant, l'objet devient matière, etc.

Si certains noms propres d'hommes servent à désigner des lieux, certains noms de lieux servent à désigner des événements historiques importants. Il s'agit d'un aspect des dénominations qui mettent en rapport l'homme, son environnement et son histoire par l'usage des mots / expressions se rapportant à des noms propres de lieux et / ou de personnes, ou des noms communs devenant, de ce fait, plus que des noms propres, mais de véritables repères historiques.

Les noms géographiques se conjuguent avec des événements dans une relation exprimée en termes de lieu-événement, tout comme homme-lieu, dans l'application d'anthroponymes employés à la désignation de lieux et de toponymes se substituant à des dates historiques.

La fixation dans un lieu est la source de la désignation toponymique, dans la mesure où elle implique l'usage d'un nom unique qui, à force d'usage, finit par s'individualiser, par devenir un

BDD-A3402 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 54.198.45.0 (2024-03-28 09:59:48 UTC)

nom propre de ce lieu. Lorsqu'il désigne le groupe humain qui y habite ou a y habité, on parle d'ethnonymie. Il s'applique quelquefois à nommer un individu du groupe et pas seulement en tant qu'ethnonyme au singulier mais aussi en tant qu'anthroponyme. Par exemple, si *France* est un nom de lieu (nom lui-même issu d'un ethnique, attesté au X-e siècle), le dérivé *Français* est un ethnonyme et *François* (forme figée d'un état de langue ancien) est un anthroponyme. C'est aussi un ancien nom commun *franc* (libre), attesté au XI-e siècle, qui s'est transformé quelque peu pour devenir adverbe (complètement ; ex. *il est franc fou*) et s'est individualisé jusqu'à devenir nom propre de personne, prenant des orthographes différentes, Franc, Franck. Il s'applique alors de façon presque inchangée, en tout cas durable, à ce lieu, à ce groupe d'hommes, à cet homme unique et, par extension, à tout ce qui touche à l'activité journalière de cet homme : noms de plats, fromages, produits de pâtisserie, objets personnels, coutumes, etc. En tant qu'ethnonyme, il est partagé par tous ceux que cette communauté adopte et qui s'y reconnaissent comme tels par identification. C'est ainsi qu'on peut dire que des éléments géographiques se combinent avec l'histoire pour faire intervenir les hommes, les impliquer dans une relation de type anthropologique. Un autre fait caractéristique qui en découle est que, si le lieu donne son nom à l'homme, l'inverse est aussi vrai. Il n'y a qu'à considérer la plupart des noms de rues ou même des bourgs, hameaux, villages, villes, etc. Nous pensons, par exemple, à tous les noms propres à base de *Saint* où la combinaison d'un nom ou un prénom d'homme et son environnement est évidente, tandis que l'espace nommé y joue le rôle fondateur *: Saint Roch, Saint Rémy, Saint-Charles*, etc. Refuge, abri plus ou moins durable, lieu de vie quotidienne ou de survie, d'amusement ou d'affrontements, de guerre, de domestication de la nature environnante, d'appropriation ou d'usurpation, c'est toujours par la dénomination toponymique que les lieux, en tant qu'espaces délimités, existent et s'affirment avec les hommes qui les ont peuplés.

Les noms de lieux sont de vrais dépositaires de la mémoire discursive d'une communauté, des organisateurs sociocognitifs qui permettent aux locuteurs de garder et de transmettre une histoire collective. Le toponyme acquiert donc une dimension cognitive et le décryptage de son sens est en directe relation avec les données historiques et culturelles. L'étude des noms propres, notamment les toponymes, est très importante : premièrement ils ont une fréquence textuelle non négligeable et, deuxièmement, ils résultent souvent de la combinaison d'un élément d'un nom propre et d'un appellatif (nom commun ou adjectif) ainsi que de morphèmes grammaticaux, ayant ainsi beaucoup d'affinité avec le vocabulaire général. Contrairement à la majorité des noms communs, le nom propre est un signe iconique, largement motivé, ayant des qualités communes avec son objet. Sa relation avec son référent initial peut varier selon le contexte et cette caractéristique renvoie à ce que Stuart Mill soutenait : le nom propre est l'évocateur de ce que l'interlocuteur sait déjà à propos de son référent. Il est tout aussi vrai que l'interlocuteur ne peut pas tout savoir sur le référent initial. Il y a des noms propres qui fournissent des informations sans aucune référence au contexte. D'autre part, le contexte pourrait offrir des informations intéressantes se rattachant aux connaissances discursives et encyclopédiques fournies par les noms propres. C'est la capacité de l'interlocuteur de reconstituer un contenu conceptuel associable au nom propre respectif.

L'un des symboles des traditions lyonnaises est, sans aucun doute, *Guignol*. Son nom date de 1797, lorsqu'il fut crée par Laurent Mourguet (né à Lyon en 1769), un de nombreux canuts mis au chômage par la Révolution. Reconverti en arracheur de dents, pour couvrir les cris de ses patients, il inventa le spectacle de marionnettes qui amusaient l'assistance. Les textes improvisés traitaient des injustices subies par les petites gens, remplissant ainsi une fonction de gazette avant la lettre. *Guignol* est un dérivé, avec le suffixe –ol, du mot lyonnais *guigner* (XVIII-e siècle) et il fait spécifiquement penser à Lyon, lieu d'origine d'un personnage clé qui se confond avec l'évolution du théâtre de marionnettes. L'histoire lyonnaise a dans ce personnage unique, immédiatement identifiable, une marionnette régionale devenue universelle. C'est l'image du Lyonnais mystique, travailleur et moqueur qui se place en dehors des esthétiques et des cultures.

Littéralement il désigne « *celui qui guigne, qui cligne de l'œil* ». Par effet métonymique, il désigne aujourd'hui soit le théâtre de marionnettes où le personnage est donné en spectacle, soit la logette posée sur la coulisse ou sur la scène et où le directeur et les acteurs peuvent se tenir. Par

BDD-A3402 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 54.198.45.0 (2024-03-28 09:59:48 UTC)

analogie, guignol peut signifier pitre, clown et, par extension, personne ridicule ou involontairement comique. Par effet de dérivation on a les termes: *Grand-Guignol* (du nom d'un théâtre montmartrois fondé en 1897, dont la spécialité était de courtes pièces d'épouvante, alternant avec des comédies), *grand-guignolesque, guignolade, guignolerie, guignolesque, guignoliser.*

Les noms de certaines nourritures sont souvent associés à des noms de lieu bien précis :

les noix de Grenoble, les fraises de Plougastel, les melons de Cavaillon, les marrons d'Ardèche, les asperges d'Argenteuil, les haricots blancs d'Arpajon, les canards de Challans, le vinaigre d'Orléans, la moutarde de Dijon, l'eau-de-vie d'Armagnac, etc.

ou associés à des allomorphes d'un même morphème :

la cochonnaille lyonnaise, le foie de veau à la lyonnaise, les tripes à la lyonnaise, le gratin dauphinois, les pommes dauphinoises, la crème de cassis bourguignonne, la tarte flambée alsacienne, moules à la provençale, la ratatouille niçoise, le bœuf bourguignon, la tartiflette savoyarde, la quiche lorraine, etc.

L'association d'un produit ou d'un anthroponyme avec un toponyme précis est encore plus évidente lorsqu'il s'agit d'une spécialité régionale résultant d'un savoir-faire particulier. Il n'est pas question de prétendre que *le cassoulet de Castelnaudary, le jambon de Bayonne ou les rillettes du Mans*, par exemple, sont les produits salés les plus savoureux de la France. Il faut cependant remarquer qu'ils sont depuis longtemps réputés auprès des gastronomes, qu'ils sont d'une qualité exceptionnelle ou qu'ils ont été inventés par des gens originaires de ces lieux. De plus, ces associations de mots restent très usuelles parce qu'elles se sont répétées de génération en génération comme de vrais refrains. Dans le domaine des friandises, des boissons ou de sauces, par exemple, ces associations à valeur évocatrice, font la personnalité des terroirs et démontrent les relations privilégiées qui peuvent s'établir entre les noms de lieux et certains noms de ce domaine. Elles font partie de l'héritage commun français et parfois ne se limitent pas à la France mais deviennent des noms communs dans d'autres langues. L'exemple du nom de la ville de Cognac où l'on distille la célèbre eau-de-vie en est de notoriété. Cognac est devenu nom commun dans d'autres langues de l'Europe, pour désigner l'eau-de-vie en général. La célèbre *mayonnaise*, toponyme composé et soudé, serait à l'origine une sauce ratée. Elle fut appelée d'abord la *mahonnaise*, en souvenir de la prise de la ville de Port-Mahon, capitale de Minorque, par le duc de Richelieu en 1756.

La bêtise de Cambrai est une friandise élaborée à Cambrai, commune française située dans le département du Nord. Les bêtises sont des bonbons aromatisés, en forme d'un petit coussin et dont l'origine remonte aux environs de 1850. Les bonbons doivent leur nom à une « bêtise », une erreur de manipulation. *La madeleine de Commercy* est un gâteau réputé, originaire de cette commune du département de la Meuse et la région Lorraine. On raconte qu'elle doit son origine du temps du roi de Lorraine, Stanislas qui, au cours d'un repas, était resté sans pâtissier. Le roi sera sauvé du déshonneur de ne pas servir le dessert à ses invités par un miracle : un gâteau en forme originale, doré et fondant, une merveille improvisée par une jeune servante, Madeleine. Delors, la Madeleine de Commercy fait le régal de tous les gourmets.

La bergamote de Nancy est une confiserie très raffinée, dont l'origine remonte au XIX-e siècle. Le mot *bergamote* vient du turc beg-armâdé qui signifie « *poire du seigneur* ». Ces bonbons à la bergamote ont été inventés à Nancy en 1857.

Les berlingots de Carpentras sont des friandises d'origine incertaine. Une légende raconte que ce soit un pâtissier du Pape Clément V (1305-1314), résidant à Carpentras, qui confectionna cette gourmandise pour fêter la dissolution de l'Ordre des Templiers. Une autre légende raconte qu'au cours d'un banquet, un certain Sylvestre eut l'idée de recuire le caramel inutilisé en rajoutant du citron et de la menthe, l'étirant en bâtonnets et l'offrant au Pape avec les mots suivants : « *Honneur à Bertrand de Got, à découper avec des ciseaux d'or.* » Bertrand de Got, transformé, au fil des années, dans le langage courant en Ber-lin-got, était le vrai nom du pape Clément V, ancien évêque de Bordeaux. Selon d'autres théories, le nom viendrait de l'italien *berlingozzi*, les célèbres sucres d'orge italiens.

Les calissons d'Aix-en-Provence sont la spécialité d'Aix-en-Provence depuis le XV-e siècle.

BDD-A3402 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 54.198.45.0 (2024-03-28 09:59:48 UTC)

L'histoire décrit Jeanne de Laval comme étant une femme austère. Elle se maria avec le roi René, comte de Provence, en 1454 et la légende raconte que le jour de ses noces, goûtant pour la première fois le petit biscuit d'Aix-en-Provence, Jeanne sourit. Les invités, surpris, se demandèrent ce qui avait fait sourire la reine. « *Di calin soun* » (« *Ce sont des câlins* ») fut la réponse. Les calissons naquirent donc du sourire d'une reine. Selon une autre légende, le nom « *calisson* » viendrait du mot « *calice* ». Comme une épidémie de peste ravagea la ville d'Aix-en-Provence en 1630, des petits biscuits de massepain, bénis par l'archevêque, leur étaient présentés pour les protéger contre l'épidémie. *Les nougats de Montélimar* est une association de mots indissociable depuis la fin du XVII-e siècle, époque où furent introduits les premiers amandiers, quelques années plus tôt dans la région, par Olivier de Serre. Le nom du créateur des nougats reste inconnu mais une legende du XVII-e siècle raconte l'histoire d'une Tante Manon, sans enfants mais qui recevait chaque semaine ses neveux et ses nièces à qui elle offrait un dessert spécial. Les petits lui disaient : «*Tante Manon, tu nous gâtes* ». À sa mort, Tante Manon légua à sa plus jeune nièce la recette de: « *tu nous gâtes* », en précisant qu'elle souhaitait que le dessert soit désormais appelé « *nougat* ».

L'histoire *des pruneaux d'Agen* remonte au XIII-e siècle lorsque les moines de l'abbaye bénédictine de Clairac, près d'Agen, hybrident des pruniers locaux avec des plans de pruniers de Damas, donnant naissance à une nouvelle variété de pruniers, les pruniers d'Ente (du vieux français *enter* qui signifiait *greffer*). Par séchage au soleil des fruits de cet arbre ils obtiennent les premiers pruneaux d'Agen. Grâce à son port sur la Garonne, Agen était la ville d'où les pruneaux étaient embarqués sur des gabarres à destination des ports de la façade Atlantique de l'Europe. Estampillés du nom de leur port d'expédition les pruneaux furent très tôt associés au nom de cette ville.

Le Saint-Marcellin est un fromage français du Dauphiné. Les premières mentions historiques du Saint-Marcellin datent du XV-e siècle, époque à laquelle on le trouve sur la table du roi Louis XI de France (1469-1483). La légende raconte qu'un beau jour de l'an 1447, parti en chasse dans la forêt de Lente, dans la Drôme, le Dauphin Louis, futur Louis XI, est attaqué par un ours. Deux bûcherons, Richaud et Bouillane, viennent au secours du malheureux et terrassent l'ours. Afin de se remettre de leurs émotions, ils partagent pain et fromage. En remerciement le Dauphin anoblit les deux bûcherons et leur donne une récompense de 10 000 écus chacun. Par conséquent, le Saint-Marcellin entre dans l'Histoire de France.

Le Saint-Félicien est un fromage français du Dauphiné, un proche cousin du Saint-Marcellin. Il doit son nom à la place sur laquelle donnait la boutique du fromager qui en est à l'origine.

L'association d'un toponyme peut se faire non seulement avec un produit d'alimentation mais aussi de l'artisanat (le cristal de Baccarat, et les parfums de Grasse, la porcelaine de Limoges, la dentelle de Calais, les gants de Millau, la tapisserie de Bayeux, etc.), de personnages historiques ou légendaires (la Pucelle d'Orléans, le Roi Soleil, les six bourgeois de Calais, les filles de Camaret, etc.) ou de citations des plus connues par tout le monde. Nous allons mentionner quelques citations des plus connues qui, avec les siècles, se sont imposées dans la mémoire collective. « *Besançon, vieille ville espagnole* », écrivait Victor Hugo en 1831 dans *Les Feuilles d'automne*, pour évoquer les circonstances de sa naissance. « *Il pleuvait sans cesse sur Brest* » est un vers appartenant à Jaques Prévert, Paroles, 1946.

> « *Dans la ville de Foix / Il se dit: „Ma foi, / C'est la dernière fois / Que je vends du foie / dans la ville de Foix", évoque une comptine enfantine.* »

« *Paris vaut bien une messe* » est une phrase historique attribuée a Henri IV, à l'occasion de sa conversion au catholicisme, en mai 1593 à Mantes. « *Un clair de lune à Maubeuge* » est une chanson lancée par Bourvil dans les années 1950. « Vérité de La Palisse » est une expression transformée et naïvement déformée, un truisme signifiant aujourd'hui une vérité si évidente qu'elle en devient ridicule. Elle est née d'une complainte sur la mort du seigneur Jean de Chabannes de La Palisse. Le célèbre capitaine des guerres d'Italie, fut tué dans la bataille de Pavie:

BDD-A3402 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 54.198.45.0 (2024-03-28 09:59:48 UTC)

Monsieur de La Palisse est mort / En perdant la vie. / Un quart d'heure avant sa mort / Il était encore en vie." [3]

Ces noms propres à valeur évocatrice sont des descripteurs qui relèvent du domaine culturel et interculturel et touchent plusieurs compétences: sociopragmatique, ethnolinguistique, relationnelle, discursive, éducative. La compétence sociopragmatique permet au locuteur de décrire le savoir-agir dans une société nouvelle, peu connue et où il arrive en simple touriste, par exemple. La compétence ethnolinguistique nous donne la possibilité de caractériser le comportement communicatif qui a des effets directs sur la réussite de la transmission du message. La compétence relationnelle favorise une communication interculturelle, avec toutes ses composantes: bienveillance, tolérance, acceptation. La compétence discursive autorise l'apprenant d'appliquer des stratégies différentes afin d'identifier les connaissances nécessaires dans la construction de ses interprétations. Quant à la compétence éducative, elle permet d'agir sur les représentations et les attitudes négatives et avoir une mentalité d'acceptation de l'identité et l'altérité culturelles. Nous devons reconnaître que la maîtrise d'une langue implique non seulement l'inventaire de ses composantes formelles mais aussi l'identification et la maîtrise de comportements verbaux, régulés par des conventions sociales qui remontent jusqu'au temps très anciens, quand la structure sociale se définissait par un mélange de conservatisme, d'attachement aux valeurs ancestrales et de participation directe à la vie de la communauté. Cette structuration de la communication verbale relève, d'un cadre d'analyse dit ethnolinguistique qui s'appuie sur des règles culturelles de comportement linguistique ou des règles linguistiques de comportements culturels.

NOTES

[1] Paris, Editions du CNRS, tome 7, 1979, p.1277
[2] Paris, Le Robert, tome 1, 1981, p. 664.
[3] Cité par Louis, P., *Du bruit dans Landerneau, Les noms propres dans le parler commun*, Paris, Arléa, 1995, pp.167-169.

BIBLIOGRAPHIE

Grevisse, M. & Goose, A., *Le bon usage. Grammaire française*, Paris, Duculot, 1993.
Louis, P., *Du bruit dans Landerneau, Les noms propres dans le parler commun*, Paris, Arléa, 1995, pp.167-169.
Mill, S., *Système de logique*, Bruxelles, Pierre Mardaga (Traduit de « A System of Logic », 1843), 1988.
Walter, H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, éditions Jean-Claude Lattès, 1998.
******Dictionnaire de la langue française. Noms communs. Noms propres*, Paris, Hachette,1992.
******Le Robert*, Paris, tome 1, 1981, p. 664.
******Le *Trésor de la langue française,* Paris, Editions du CNRS, tome 7, 1979, p.1277. www.cuisine-francaise.org

RÉSUMÉ

Dans le parcours de la langue française on rencontre souvent des mots qui font partie de la personnalité des régions françaises ou francophones, là où le français s'est développé, en attestant des relations privilégiées entre différents noms de lieux. Ces associations géographico-linguistiques évoquent des éléments du domaine de l'alimentation, des produits de l'artisanat ou de la terre, de l'histoire, des mythes et des légendes, des propos à des personnages humains ou non-humains. Il est très intéressant de faire l'analyse de ce type d'association d'un produit avec un toponyme précis. Dans le cas d'une spécialité régionale, résultant d'un savoir-faire particulier, par exemple dans le domaine des friandises ou des fromages ou du pain, on dépasse les frontières linguistiques et géographiques pour entrer dans le domaine de l'anthropologie ou de la sociologie et pour se rendre compte du fait que la langue change avec les individus, les circonstances de la vie et les territoires. La conclusion est que la diversité linguistique est en corrélation avec le cadre géographique.

BDD-A3402 © 2009 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 54.198.45.0 (2024-03-28 09:59:48 UTC)